



Article publié le 2 octobre 2018

# Pass Culture, inscrivez votre librairie !

**Le ministère de la Culture a mis en ligne le site de Pass Culture Pro, les acteurs culturels sont invités à proposer leurs offres culturelles. Libraires, proposez vos offres et animations !**

Le ministère de la Culture a mis en ligne le site de Pass Culture Pro qui permet aux acteurs culturels tels que les librairies de proposer leurs offres culturelles éligibles. Il s'agit d'une version bêta visant à familiariser les professionnels à ce dispositif et à anticiper sa mise en service sur tout le territoire national.

Le Pass Culture devrait être généralisé en 2019, mais les acteurs culturels peuvent soumettre gratuitement leur inscription dès à présent.

## Publier une offre "livres" ou une offre culturelle

Les libraires pourront valoriser :

- Des livres :
  - dans une sélection d'offres mises en avant dès l'écran d'accueil (par un coup de cœur, une accroche dossier).
  - de manière indirecte, par l'accès à une fonction de recherche par typologies d'offres (en cours de développement).

Remarque : la remontée des stocks de librairie sur l'interface du Pass pourra s'opérer de façon automatique par import de l'offre Livres ; selon l'équipement de chacun, le stock remontera depuis le logiciel de gestion. Ce développement est à l'étude chez 2DCOM, Titelivre et Gestock.

- Une rencontre, un débat, un festival, un atelier... Chaque événement étant une offre, le libraire peut inscrire son offre dans l'agenda du Pass, en intervenant directement dans son back-office.

Remarque : une interconnexion entre les agendas présents sur les sites Internet, les réseaux sociaux pourra être envisagée par le développement d'une API. Par défaut, l'API du Pass est celle d'OPEN AGENDA.

## Inscription

Tous les acteurs culturels peuvent d'ores et déjà publier des offres sur l'application pour en tester l'interface. Les professionnels s'enregistrent librement en créant un compte professionnel sur l'interface « pro » du [Pass Culture](#).  
Cet enregistrement préalable est nécessaire à l'édition de toute offre culturelle sur la plateforme.

Le SLF a mis en ligne [un mode d'emploi](#).

## Informations

Télécharger la présentation du Pass Culture à destination des professionnels : [Brochure](#)

Si vous souhaitez en savoir plus sur les partenariats techniques, contacter Romain Delassus, responsable produit : [romain.delassus@culture.gouv.fr](mailto:romain.delassus@culture.gouv.fr)

---

Dernière édition : 3 juil. 2024 à 17:32

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/pass-culture-inscrivez-votre-librairie>